

## Questions et réponses sur l'immunisation contre la COVID-19

L'immunisation est un moyen sûr et efficace de prévenir les maladies infectieuses. Vous trouverez ci-dessous des réponses aux questions courantes sur l'immunisation contre la COVID-19.

### **Vaccins contre la COVID-19**

#### **Q : Quels sont les vaccins contre la COVID-19 disponibles au Canada?**

**R :** Pour savoir quels sont les vaccins contre la COVID-19 dont l'utilisation est autorisée au Canada, visitez : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/medicaments-vaccins-traitements/vaccins.html>

#### **Q : Qu'est-ce qu'un vaccin à ARN messenger (ARNm) contre la COVID-19 et comment fonctionne-t-il?**

**R :** Le vaccin à ARN messenger contre la COVID-19 est un nouveau type de vaccin qui apprend à nos cellules à renforcer leur immunité contre le virus de la COVID-19. Les vaccins à ARNm actuellement autorisés contre la COVID-19 contiennent des informations génétiques particulières sur la fabrication d'une protéine trouvée à la surface du SRAS-CoV-2 (le virus qui cause la COVID-19). Les cellules de l'organisme fabriquent ensuite cette petite protéine, qui sert à déclencher une réponse immunitaire au virus. Notre système immunitaire reconnaît plus tard le virus de la COVID-19 et se souvient comment le combattre. Les anticorps produits par l'organisme nous protègent contre les infections futures. Le reste de l'ARN est ensuite rapidement décomposé et expulsé de l'organisme. L'ARNm ne s'intègre ni dans notre matériel génétique, ni dans notre ADN.

#### **Q : Comment sait-on que le vaccin contre la COVID-19 est sûr?**

**R :** Même si les vaccins contre la COVID-19 sont mis au point plus rapidement que d'habitude, leur innocuité demeure une très haute priorité à tous les stades de leur mise au point, de leur approbation et de leur surveillance une fois qu'ils sont approuvés. Les différentes étapes sont simplifiées ou se chevauchent, mais aucune n'est sautée.

Pour en savoir plus sur l'innocuité des vaccins contre la COVID-19, visitez :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/covid-19-vaccins-traitements/securite-apres-autorisation.html>

#### **Q : Les vaccins protègent-ils les gens contre les mutations du virus de la COVID-19?**

**R :** Les virus ont l'habitude de muter. Il se produit une mutation quand le matériel génétique du virus change. Les mutations surviennent à différentes fréquences pour différents virus. Elles n'ont pas nécessairement d'effet sur l'efficacité d'un vaccin contre un virus. Des variants inquiétants du SRAS-CoV-2 sont apparus, et les fabricants et les organismes de réglementation surveillent la situation de près. Pour le moment, rien n'indique que le vaccin ne fonctionnerait pas contre les variants qui ont été découverts.

Les vaccins contre certaines maladies virales demeurent efficaces pendant des années après leur mise au point et offrent une protection durable. Ceux contre la rougeole et la rubéole en sont des exemples. Les vaccins contre d'autres maladies virales, comme la grippe, doivent être actualisés chaque année pour conserver leur efficacité. C'est parce que le virus de la grippe mute souvent, et que de nouveaux

variants apparaissent à chaque saison grippale. Nous ne savons pas encore si le vaccin contre la COVID-19 offrira protection durable. Nous aurons besoin de plus de données provenant des études en cours et d'autres études à long terme pour savoir quelle sera la durée de la protection après l'immunisation contre la COVID-19.

### **Q : Qui surveille les vaccins contre la COVID-19?**

**R :** L'Agence de la santé publique du Canada surveille activement l'innocuité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19. Durant la pandémie de COVID-19, l'Agence accroît la surveillance et l'évaluation des questions d'innocuité émergentes impliquant les vaccins contre la COVID-19, et elle collabore et partage des informations avec des partenaires au Canada et à l'étranger, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Les fabricants de vaccins sont aussi tenus de surveiller continuellement l'utilisation de leurs vaccins et d'en signaler les effets secondaires à Santé Canada. Pour en savoir plus sur la surveillance des vaccins contre la COVID-19, visitez : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/medicaments-vaccins-traitements/vaccins/pfizer-biontech.html> et <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/medicaments-vaccins-traitements/vaccins/moderna.html>

Pour consulter les rapports hebdomadaires sur les réactions possibles après l'immunisation, visitez : <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/securite-vaccins/>

### ***Immunsisation contre la COVID-19***

### **Q : Qui peut recevoir le vaccin contre la COVID-19?**

**R :** Parce que les approvisionnements initiaux sont restreints, les vaccins contre la COVID-19 sont offerts aux populations prioritaires en premier. Ils le seront ensuite à toutes les personnes au Canada à qui les autorités de santé publique fédérales, provinciales et territoriales recommandent de recevoir le vaccin.

Les premières doses de vaccins contre la COVID-19 sont administrées en priorité aux personnes suivantes :

- Les résidents et le personnel des milieux de vie collectifs qui fournissent des soins aux personnes âgées
- Les adultes de 70 ans et plus :
  - en commençant par les adultes de 80 ans et plus,
  - puis en diminuant la limite d'âge par tranches de 5 ans jusqu'à 70 ans au fur et à mesure de l'approvisionnement
- Les travailleurs de la santé en contact direct avec les patients, dont tous ceux qui travaillent dans les milieux de soins de santé et les préposés aux services de soutien à la personne
- Les adultes dans les communautés autochtones

Pour plus de détails au sujet de l'immunisation des populations prioritaires contre la COVID-19, consultez les [Orientations sur l'administration prioritaire des premières doses du vaccin contre la COVID-19](https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunsisation-ccni/orientations-administration-prioritaire-premieres-doses-vaccine-covid-19.html) sur <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunsisation-ccni/orientations-administration-prioritaire-premieres-doses-vaccine-covid-19.html>

### **Q : Est-ce que je devrai payer pour le vaccin?**

**R :** Non, les vaccins contre la COVID-19 dont l'utilisation est approuvée au Canada sont gratuits. À mesure que d'autres vaccins deviendront disponibles, des vaccins seront offerts gratuitement à tous les Canadiens et Canadiennes qui en veulent.

### **Q : Où puis-je le recevoir?**

**R :** Vérifiez auprès des autorités de santé publique de votre province ou de votre territoire pour savoir où vous pouvez recevoir un vaccin contre la COVID-19. Pour plus de détails, visitez :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/covid-19-vaccins-traitements/deploiement-vaccin.html#a6>

### **Q : Quels sont les effets secondaires de l'immunisation contre la COVID-19?**

**R :** Comme tous les médicaments, les vaccins peuvent avoir des effets secondaires. La plupart de ces effets sont bénins et de courte durée, et ils n'affectent pas tout le monde. Si vous éprouvez des symptômes après la première dose, vous devez quand même recevoir la deuxième pour la meilleure protection. Les mêmes effets secondaires peuvent être encore plus courants après la deuxième dose. Les effets secondaires courants comprennent :

- Sensation de douleur, de lourdeur et de sensibilité au point d'injection. La sensation peut s'aggraver 1 à 2 jours après la vaccination.
- Sensation de fatigue
- Mal de tête
- Douleurs générales ou symptômes légers de type grippal

Ces symptômes durent moins d'une semaine dans la plupart des cas. Si vos symptômes persistent ou s'aggravent, contactez immédiatement votre fournisseur de soins de santé.

### **Q : Est-ce que je peux me faire vacciner contre la COVID-19 si j'ai reçu le vaccin contre la grippe?**

**R :** En général, il est sans danger de recevoir un vaccin contre la COVID-19 si vous avez été vacciné(e) contre la grippe. Il n'est toutefois pas recommandé de recevoir un vaccin antigrippal en même temps qu'un vaccin contre la COVID-19. Il vaut mieux d'attendre 14 jours après avoir reçu n'importe quel vaccin avant de vous faire vacciner contre la COVID-19, et d'attendre 28 jours après votre dernier vaccin contre la COVID-19 avant de recevoir n'importe quel autre vaccin.

### **Q : Peut-on attraper la COVID-19 par le vaccin?**

**R :** Non, la COVID-19 ne s'attrape pas par le vaccin. Aucun des vaccins contre la COVID-19 disponibles au Canada n'utilise le virus actif qui cause la COVID-19. Vous pouvez présenter des symptômes après avoir reçu le vaccin. C'est normal, et c'est signe que votre système immunitaire apprend à reconnaître le virus qui cause la COVID-19 pour pouvoir le prévenir.

### **Q : Si j'ai reçu le vaccin contre la COVID-19, est-ce que je dois encore porter un masque ou pratiquer la distanciation sociale?**

**R :** Oui; selon l'Agence de la santé publique du Canada, en attendant que les experts en sachent plus long sur la protection offerte par les vaccins contre la COVID-19, il est important que tout le monde – même les personnes vaccinées – continue à se protéger.

### **Q : Quelle est la durée de la protection du vaccin contre la COVID-19?**

**R :** L'infection et le vaccin sont nouveaux tous les deux. Les experts médicaux et de la santé publique ne savent pas encore combien de temps dure la protection contre la COVID-19. Il est donc important de continuer de suivre les mesures de santé publique pour réduire la propagation de la COVID-19 : pratiquer la distanciation sociale, se laver les mains, rester à la maison quand on est malade et porter un masque quand il le faut.

### ***Préparatifs à l'immunisation contre la COVID-19 pour en faire une expérience positive***

### **Q : À quoi peut-on s'attendre quand on se fait vacciner contre la COVID-19?**

**R :** Les travailleurs de la santé font attention de ne pas propager la COVID-19 durant les immunisations. On vous demandera aussi de suivre les consignes de prévention des infections comme la distanciation sociale, le port du masque et le lavage fréquent des mains. Il faut du temps au vaccin pour fonctionner, et il faudra du temps pour protéger tous les membres de la communauté, d'où l'importance de respecter les mesures de santé publique pour prévenir les infections.

### **Q : Comment puis-je me préparer pour la journée de la vaccination?**

**R :** Voici quelques conseils pour vous préparer à recevoir le vaccin contre la COVID-19 :

- Apprenez comment rendre la vaccination plus confortable à l'aide du système CARD<sup>MC</sup>. Pour savoir comment ce système peut vous aider, visitez : <https://immunize.ca/fr/card-pour-les-adultes>
- Essayez de manger quelque chose avant et après la vaccination.
- Le vaccin est administré dans le haut du bras. Portez des manches courtes ou faciles à relever pour que votre bras soit facilement accessible.
- Apportez les accessoires dont vous avez besoin, comme un masque et quelque chose pour vous distraire.
- Ne tendez pas les muscles du bras au point d'entrée de l'aiguille – gardez-les souples et mous comme du spaghetti cuit.
- Si vous avez des sensations de faiblesse ou de vertige pendant les piqûres, vous pouvez serrer les genoux ensemble ou demander de vous allonger.
- Ayez de l'acétaminophène sous la main pour traiter les effets secondaires courants après la vaccination; il n'est pas nécessaire de le prendre avant la vaccination. Si vous éprouvez des effets secondaires qui vous inquiètent, dites-le à votre fournisseur de soins de santé.
- Gardez un dossier du vaccin que vous avez reçu.

### **Q : Que faire si vous n'êtes pas bien?**

**R :** Si vous ne vous sentez pas bien, il vaut mieux attendre d'être guéri(e) pour recevoir le vaccin. Ne vous présentez pas à votre rendez-vous de vaccination si vous êtes malade, en isolement ou en attente d'un résultat de test de COVID-19.

### **Q : Est-ce qu'une personne immunisée pose un risque pour les membres de sa famille non immunisés qui vivent dans le même logement?**

**R :** Les vaccins contre la COVID-19 ne sont pas composés de virus actifs, donc il n'y a pas de virus infectieux à propager d'une personne vaccinée à quelqu'un d'autre. Mais comme tous les membres d'une même famille peuvent ne pas se faire vacciner en même temps, ceux qui ont été immunisés

devraient continuer de suivre les mesures de santé publique quand ils sont dans la communauté pour réduire le risque d'introduire le virus dans leur logement par une infection asymptomatique. Et même si toute la famille est immunisée, il est important de continuer de suivre ces mesures pour deux raisons :

- Quelqu'un à la maison pourrait encore être vulnérable.
- Les personnes à l'extérieur de la « bulle » familiale (collègues, membres de la famille élargie, voisins et autres contacts possibles) peuvent ne pas avoir été vaccinées.

Pour plus de détails, visitez : <https://www.chop.edu/news/feature-article-when-whole-family-has-not-yet-been-vaccinated-against-covid-19> [en anglais]

---